



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 novembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 20 novembre 2014

Publié le 28 novembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 58

ABSTENTION : 14

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Abderrahim BAKA	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Frédéric COURT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Benoît BORDAT	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
M. Christophe CHEVRIAU

Membres titulaires absents :

M. Jean ESMONIN	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Dominique GRIMPRET	M. Michel ROTGER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Thierry GOLDI	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
Mme Sandrine RICHARD	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Thierry FALCONNET	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Roland PONSAA	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Christophe CHEVRIAU.

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**Université de Bourgogne - Convention UniversCités - Organisation de divers colloques - Demandes de subventions**

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université de Bourgogne, UniversCités, approuvée par le Conseil de Communauté le 25 juin 2009, le Grand Dijon et la Ville de Dijon s'engagent à poursuivre le soutien aux colloques, organisés et validés par l'Université.

Un budget total de **30 000 €** est prévu à cet effet pour l'année 2014. L'enveloppe consommée à ce jour est de 10 900 euros.

Par courriers du 20 février et du 30 septembre 2014, le Président de l'Université de Bourgogne sollicite le financement des affaires suivantes.

1 – Le CREDESPO – Projet de recherche «Le principe de non-discrimination : l'analyse des discours»

Le projet de recherche vise à analyser le discours du juge administratif français dans la mise en oeuvre du principe de non-discrimination tant sur le plan de la notion (principe d'égalité, égalité de traitement) que sur le plan des moyens de preuve.

Ce discours est ensuite confronté à celui des autres juges internes en France et à celui des juges européens.

Cette analyse des discours intervient sous deux aspects, juridique et sociologique. La méthode utilisée pour les deux aspects est inductive.

La première étude a pour objectif d'identifier le sens et la portée du principe de non-discrimination, de montrer les réticences du juge administratif dans son application, ainsi que les insuffisances du principe d'égalité.

La deuxième étude passe par une analyse du discours des institutions publiques (HALDE puis Défenseur des droits en France, agence fédérale de lutte contre les discriminations en Allemagne et Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Belgique).

Le croisement de ces discours tant juridictionnel qu'institutionnel permettra une systématisation de la notion de discrimination.

Pour l'organisation de ce colloque, le CREDESPO sollicite de la Communauté d'agglomération dijonnaise une subvention d'un montant de 2 500 € soit 4,35 % du budget total (voir annexe jointe).

2 – Le LE2I – Colloque scientifique «16èmes Journées Graphes et Algorithmes»

Ce colloque, qui se tiendra du 12 et 14 novembre 2014, a pour objet de réunir l'ensemble de la communauté française des chercheurs en théorie et algorithmique des graphes et de présenter un aperçu des résultats récents obtenus par les différentes équipes.

Les graphes sont une structure mathématique sous-jacente à de nombreuses disciplines informatiques (réseaux, BD, images...) et non-informatiques (réseaux sociaux et d'interaction, biochimie, linguistique...).

Ces journées sont traditionnellement tournées vers les jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants) et une demi-journée consacrée à l'application des graphes dans les différents secteurs industriels.

En quinze ans d'existence, ce groupe de travail a connu un développement régulier qui reflète l'importance croissante des graphes en mathématiques et en informatique et de leurs applications pratiques et théoriques.

Cette manifestation permet d'affirmer la position grandissante du LE2I au sein de la communauté française de recherche en théorie des graphes, et par extension de montrer que l'Université de Bourgogne forme de bons doctorants et ainsi favorise le flux entrant de doctorants issus de formation extérieure.

Pour l'organisation de ce colloque, le LE2I sollicite de la Communauté d'agglomération dijonnaise une subvention d'un montant de 2 000 € soit 15,38 % du budget total (voir annexe jointe).
Il est proposé une subvention de **1 000 €** (7,69 %) pour le colloque.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de **3 500 €** à l'Université de Bourgogne, afin de financer les colloques énoncés ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

Le principe de non-discrimination : l'analyse des discours

Budget prévisionnel

Février 2014

A / Frais de personnel

N.B. Les personnels statutaires d'enseignement et de recherche ne peuvent bénéficier de rémunérations complémentaires à leur salaire.

Nature de la rémunération ¹	Qualité et employeur à titre principal	Durée (heures x mois)	Taux horaire ou mensuel brut	Rémunération totale brute	Charges en € ²	Coût total de la rémunération
<i>Financement demandé au GIP</i>						
Contrat post doctoral ou ingénieur de recherche	Université de Bourgogne	134 par mois (durée 9 mois)	2542€/mois	22878	9522€	32400

Total de A :

32400 €

B / Frais de fonctionnement (à détailler avec précision) :

Nature	Détail	Coût total
1^{ère} année		
Réunion de lancement	Extérieurs : Aude Lejeune (Lille), Delphine Dero-Bugny (Paris V), Denis Martin (Bruxelles) + 4 membres de l'équipe de l'Université de Franche-Comté <u>transport</u> : 805€ (AR Bruxelles Dijon : 300€ ; 1 AR Paris Dijon : 120 € ; 1 AR Lille Dijon : 220 € ; 3 AR Besançon-Dijon 3x55 € = 165) <u>hébergement</u> (80x6nuits) = 480€ <u>restauration/collation</u> 13x20 € = 260 (plateaux repas déjeuners) + 13x35€ = 455 (diners) = 715 €	2000
3 séminaires	<u>transport</u> : 805€ x 3 missions [AR Bruxelles Dijon : 300€ ; 1 AR Paris Dijon : 120 € ; 1 AR Lille Dijon : 220 € ; 3 AR Besançon-Dijon 3x55 € = 165] + 1 intervenant extérieur 300€ = 2715€ <u>hébergement</u> (80x8nuits= 640€) x 3 missions = 1920€ <u>restauration/collation</u> [13x20 € = 260 (plateaux repas déjeuners) + 13x35€=455 (diners)] x 3 missions = 2145€	6780
Enquêtes sociologiques	Frais de mission Conseil d'Etat Cour de Cassation 3x Dijon Paris (3x120=360), + 3 nuits d'hôtel (3x90=270) + restauration (15,25x3repasx3missions=137,25) = 767,25 2x Lille Paris (66x2=132), 2 nuits d'hôtel (90x2x2=360) + restauration (15,25x3repasx2missions=91,5) = 583,5 3 x Besançon Paris (150x3=450), 2 nuits d'hôtel (90x3x2=540) + (15,25x3repasx3missions=137,25) = 1127,25	2478
2^{ème} année		
2 séminaires	<u>transport</u> : 805€ x 2 missions [AR Bruxelles Dijon : 300€ ; 1 AR Paris Dijon : 120 € ; 1 AR Lille Dijon : 220 € ; 3 AR Besançon-Dijon 3x55 € = 165] + 1 intervenant extérieur 300€ = 1910€ <u>hébergement</u> (80x8nuits= 640€) x 2 missions = 1280€ <u>restauration/collation</u> [13x20 € = 260(plateaux repas déjeuners) + 13x35€ = 455 (diners) = 455] x 2 missions = 1430 €	4620
Enquêtes sociologiques	Frais de mission Conseil d'Etat Cour de Cassation 3x Dijon Paris (3x120=360), + 3 nuits d'hôtel (3x90=270) + restauration (15,25x3repasx3missions=137,25) = 767,25 2x Lille Paris (66x2=132), 2 nuits d'hôtel (90x2x2=360) + restauration (15,25x3repasx2missions=91,5) = 583,5 3 x Besançon Paris (150x3=450), 3 nuits d'hôtel (90x3=270) +	2208

	(15,25x3repasx3missions=137,25) = 857,25	
Dépenses courantes		
Fonds documentaire	Ouvrages spécialisés et abonnements	4000
Autres dépenses	Reprographie, cartouches, fournitures, affranchissement, téléphone	3000

Total de B : 25086 €

Total de A : 32400 + **B :** 25086 = 57486 €

Fiche financière récapitulative

A – Coût total de la recherche

Postes de dépenses	Montant
a) rémunérations et charges	32400
b) frais de fonctionnement	25086
Total	57486

B – Ressources : financements (origine et montant)

Cofinancements ...	Origine	Montant
Acquis		
	CREDESPO	3000
	Université de Bourgogne (BQR)	2500
	Mission de recherche Droit et Justice	46986
Sous-total des cofinancements acquis		52486
En cours d'instruction		
	Grand Dijon	2500
	Ville de Dijon	2500
Sous-total des cofinancements en cours d'instruction		3000
Total des cofinancements acquis et en cours d'instruction		10500

CREDESPO
Centre de Recherche et d'Etude
en Droit et Science Politique
UNIVERSITE DE BOURGOGNE
Faculté de Droit et de Science Politique
4 Boulevard Gabriel - 21000 DIJON
03 80 39 63 63
<http://www.univ-bourgogne.fr/credespo>



P. Charlot

16^{ème} Journées Graphes & Algorithmes

Dijon, 12-14 novembre 2014

Fiche signalétique

Titre du colloque :

Journées Graphes et Algorithmes (JGA 2014)

Porteur du projet :

Olivier Togni
Bureau GS08, Aile des sciences de l'Ingénieur
UFR Sciences & Techniques
21078 DIJON Cedex

Mail : olivier.togni@u-bourgogne.fr
tél : 03 80 39 38 87
web : <http://le2i.cnrs.fr/o.togni>

Laboratoire de rattachement :

LE2I - UMR CNRS 6306
Directeur : Fabrice Mériaudeau
Secrétariat : Mélanie Arnoult tél : 03 80 39 59 69 / fax : 03 80 39 58 95
melanie.arnoult@u-bourgogne.fr

Présentation de la manifestation :

Les Journées Graphes et Algorithmes sont les rencontres annuelles du groupe de travail Graphes du GDR IM. Depuis une quinzaine d'années, l'objectif de ces journées est de réunir l'ensemble de la communauté française des chercheurs en théorie et algorithmique des graphes et de présenter un aperçu des résultats récents obtenus par les différentes équipes françaises travaillant dans ce domaine. Ces journées sont traditionnellement tournées vers les jeunes chercheurs, et tout particulièrement vers les doctorants et post-doctorants. La participation et les exposés de jeunes chercheurs sont vivement encouragés.

Depuis sa naissance, ce groupe de travail a connu un développement régulier qui reflète l'importance croissante des graphes en mathématiques et en informatique et de leurs applications pratiques et théoriques.

Les principaux thèmes abordés lors de ces journées sont les suivants :

- théorie structurelle des graphes : décomposition de graphes, classes de graphes, graphes parfaits, graphes planaires, mineurs,
- optimisation et combinatoire des graphes : coloration, flots, circuits, couplages, domination, distance,
- algorithmique des graphes et réseaux : algorithmes distribués, probabilistes, d'approximation, FPT, exponentiels efficaces,
- structures de données discrètes : géométrie discrète, hypergraphes, matroïdes,
- applications des graphes : graphes du web, réseaux communications, bio-informatique, ordonnancement, data-mining, jeux combinatoires, etc.

Le programme comporte trois exposés d'experts internationalement reconnus (1 heure/exposé) ainsi que la présentation d'une trentaine de travaux de recherche (30 mn/exposé). Les présentations doivent permettre une compréhension du plus grand nombre et aussi être ouvertes aux discussions. Une session de problèmes ouverts permet également la naissance de collaborations à l'échelle nationale.

Pour information les tables (1(a)) et (1(b)) rappellent les anciennes éditions des JGA ainsi que le comité de programme actuel.

Année	Lieu	Participants	
2013	LRI, Orsay	93	Cristina Bazgan,
2012	LIMOS, Clermont-Ferrand	92	Laurent Beaudou,
2011	LIESP, Lyon	110	Henning Bruhn-Fujimoto,
2010	LIF, Marseille	80	Pierre Charbit,
2009	LIRMM, Montpellier	75	Victor Chepoi,
2008	INRIA, Sophia-Antipolis	70	Frédéric Havet,
2007	LIAFA, Paris	80	Olivier Hudry,
2006	LIFO, Orléans	60	Hamamache Kheddouci,
2005	LABRI, Bordeaux	NC	Dieter Kratsch,
2004	Leibniz, Grenoble	50	Hao Li, LRI,
2003	LE2I, Dijon	NC	Mathieu Liedloff,
2002	IRIN, Nantes	NC	Yannis Manoussakis,
2001	LIMOS, Clermont-Ferrand	40	Julien Moncel,
1999	LIFO, Orléans	30	Reza Naserasr,
1998	LABRI, Bordeaux	30	Patrice Ossona de Mendez,
	(a)		Arnaud Pêcher,
			Christophe Picouleau,
			Alexandre Pinlou,
			Myriam Preissmann,
			Jean-Sébastien Sereni,
			Eric Sopena,
			Olivier Togni,
			Nicolas Trotignon,
			LAMSADE, Université Paris Dauphine
			LIMOS, Université Clermont-Ferrand 2
			ECCO, Université Paris 6
			LIAFA, Université Paris 7
			LIF, Université d'Aix-Marseille
			INRIA Sophia Antipolis
			Télécom ParisTech
			LIRIS, Université Lyon 1
			LITA, Université de Metz
			Université Paris-Sud
			LIFO, Université d'Orléans
			LRI, Université Paris-Sud
			LAAS, Université Toulouse 1 Capitole
			LRI, Université Paris-Sud
			CAMS, Paris
			LaBRI, Université de Bordeaux
			CNAM, Paris
			LIRMM, Université Montpellier 2
			G-SCOP, Grenoble
			LORIA, Nancy
			LaBRI, Université de Bordeaux
			Le2i, Université de Bourgogne
			LIP, ENS Lyon
			(b)

FIGURE 1 – (a) Historique. (b) Comité de programme

Le comité d'organisation local est quant à lui composé des personnes suivantes :

Hajer Bargaoui	LE2I, Université de Bourgogne (Doctorante, 2ème année)
Jean-Luc Baril	LE2I, Université de Bourgogne (PR UFR S&T)
Benoit Darties	LE2I, Université de Bourgogne (MCF, ESIREM)
Nicolas Gastineau	LE2I, Université de Bourgogne (Doctorant, 3ème année)
Mohamad Hamze	LE2I, Université de Bourgogne (Doctorant, 2ème année)
Nader Mbarek	LE2I, Université de Bourgogne (MCF, ESIREM)
Céline Moreira Dos Santos	LE2I, Université de Bourgogne (MCF, IUT Dijon)
Armen Petrossian	LE2I, Université de Bourgogne (Doctorant, 1ère année)
Ahmad Sabri	LE2I, Université de Bourgogne (Doctorant, 2ème année)
Olivier Togni	LE2I, Université de Bourgogne (PR UFR S&T)
Vincent Vajnovszki	LE2I, Université de Bourgogne (PR UFR S&T)

Dates et lieu

Les journées Graphes et Algorithmes sont habituellement organisées sur trois jours à l'automne. Nous souhaitons les organiser du 12 au 14 novembre 2014 sur le campus de Dijon.

Participants prévus

Le succès grandissant de ces journées n'est pas démenti depuis leur création en 1998 (nous étions 92 aux éditions de 2012 et 2013 et même 110 en 2011 à Lyon).

Nous prévoyons donc une répartition des participants comme suit :

doctorants	40
participants UB	15
participants français (non UB)	40
participants étrangers	5

Contribution au rayonnement

Comme expliqué précédemment, cette manifestation permettra d'affirmer la position grandissante du LE2I au sein de la communauté française de recherche en théorie des graphes.

De plus, ceci permettra indirectement de montrer aux divers responsables d'entités de formation recherche (comme les responsables des M2 des centres pré-cités) que l'UB peut former de bons doctorants et ainsi favoriser le flux entrants de doctorants issus de leurs formation.

Vis-à-vis de la ville, du département et de la région, ce genre de manifestation permet de justifier de l'élan scientifique souhaité et revendiqué. Un élan résolument tourné vers l'avenir et laissant une bonne place à la recherche de nos jeunes et talentueuses têtes pensantes. C'est aussi l'occasion de démontrer les qualités d'accueil de la Bourgogne pour susciter l'envie de mutation de certains chercheurs, ou les désirs de recrutements de certains doctorants ou post-doctorants, venant ainsi nourrir le vivier scientifique dijonnais.

Budget prévisionnel

Ces journées sont prévues sur 3 jours et nous attendons environ 100 personnes, avec 3 conférenciers invités à prendre en charge totalement.

Recettes prévues

1. Laboratoire LE2I : 1000 euros
2. Université de Bourgogne : 1500 euros
3. Organismes (CNRS) : 1000 euros
4. Subvention GDR IM : 1500 euros
5. Subvention IFR Santé-STIC : 1500 euros
6. **Subvention Grand Dijon : 2000 euros**
7. Subvention École Doctorale : 1500 euros
8. Subventions autres : 1000 euros (Département IEM, ESIREM, IUT Dijon)
9. Frais d'inscriptions : 0 euros (nous tenons à conserver des frais d'inscriptions nuls)
10. Autres contributions : 2000 euros (partenaires privés tels Orange ou Urgo)

Le total des recettes prévues est donc de 13000 euros

Dépenses prévues

1. Séjour de trois conférenciers pendant trois jours. La journée sur Dijon coûtant 90 euros, cela revient à $3 \times 3 \times 90 = 810$ euros.
2. Trajets des conférenciers (un international estimé à 900 euros et deux nationaux estimés à 200 euros chacun) pour un total de 1300 euros.
3. Prise en charge des déjeuners des cent chercheurs sur les trois jours (déjeuner estimé à 15 euros). Cela revient à $3 \times 100 \times 15 = 4500$ euros.
4. Prise en charge des 5 pauses café : $5 \times 150 = 750$ euros.
5. Nous prévoyons si le budget le permet l'organisation d'un banquet de gala : $100 \times 20 = 2000$ euros.
6. Cartables, blocs-notes, stylos (pack d'environ 10 euros) et impression d'un booklet contenant le programme et les résumés des exposés : $90 \times 10 + 240 = 1130$ euros.
7. Nous souhaitons, comme traditionnellement, subventionner la venue de doctorants et de jeunes chercheurs pouvant rencontrer des difficultés. Cette aide prendrait la forme d'une subvention plafonnée en fonction de nos moyens et allouées en priorité aux sites de la communauté abritant de petites équipes (Caen, Metz, Nantes, Toulouse). Nous souhaiterions pouvoir consacrer 2500 euros à ce poste budgétaire.

Le total des dépenses prévues est donc de 13000 euros.

